

Haiti

La «façade démocratique» vole en éclats

La dernière « façade démocratique » a volé en éclats, en début de semaine, à Haïti. Une « révolution de palais » qui tient plus de la lutte de pouvoir à l'intérieur de forces armées jalouses de leurs privilèges que du véritable coup contre un État mort-né.



Le palais présidentiel, à Port-au-Prince.

♦ Il y a eu deux rébellions militaires cette semaine à Port-au-Prince. Mais la plus importante est passée inaperçue.

René BEAUDIN



Cette conclusion se dégage du récit détaillé du coup d'État de lundi que font au SOLEIL des sources très bien informées de Port-au-Prince.

Le coup d'État du général Henri Namphy contre le président Leslie Manigat a fait les manchettes, mais la rébellion des «soldats de toile» contre les «soldats de plomb» est restée dans l'ombre. C'est pourtant la plus décisive parce que sans elle le premier n'aurait pas eu cours.

Les «soldats de toile», ce sont les simples soldats jusqu'au sergent-fourrier qui se nomment eux-mêmes ainsi parce que leurs galons, grades et insignes sont en tissu, alors que les «soldats de plomb», les officiers de l'adjudant jusqu'au général, ont des insignes en métal.

Depuis la naissance de la république haïtienne en 1804, la politique est l'affaire

des «soldats de plomb». Ce sont eux qui font et défont les gouvernements quand ils ne sont pas eux-mêmes directement au pouvoir comme c'est le cas depuis lundi.

Le coup d'État de lundi est sans doute l'oeuvre des «soldats de plomb», mais il a été accompli sous l'impulsion des «soldats de toile». C'est là une nouveauté peut-être «décisive», mais de laquelle il est peut-être trop tôt pour tirer une quelconque signification sociale ou politique.

Les privilèges des militaires

Rarement coup d'État fut aussi inutile et indésiré par ceux-là même qui l'ont accompli. Les forces armées étaient déjà au pouvoir. Leslie Manigat était leur homme. Il leur devait le pouvoir. Il leur fournissait une façade civile et démocratique qui ne trompait sans doute plus grand monde, mais qui demeurait quand même fort commode en tout cas du point de vue des relations internationales. Les choses sérieuses étaient laissées aux militaires.

Pourquoi alors renverser Leslie Manigat?

L'homme est haï par presque tout le monde en Haïti, par ceux qui se sont abstenus de voter en janvier dernier, ceux qui ont voté contre lui et aussi ceux qui ont voté pour lui. Mais la haine qui compte politiquement en Haïti, est celle que lui vouent les forces armées.

Elles reprochent à Manigat d'être «chiche» de ne jamais donner d'argent, d'être hautain vis-à-vis les soldats, de ne même pas offrir un verre d'eau ou de la nourriture aux soldats qui montent la garde à la Villa d'accueil, sa résidence privée. Ils sont par contre reconnaissants à Namphy d'avoir augmenté leur solde. Et enfin ils sont humiliés de la manière dont Manigat un «civil» s'est permis de traiter le général Namphy.

La haine à l'égard de Manigat relève de motifs sans doute plus politiques chez les «soldats de plomb» alors qu'elle colle davantage aux tripes chez les «soldats de toile».

Ce sont de simples soldats, l'après-midi de dimanche dernier, qui se sont rendus à la Villa du repos, la résidence privée du général Namphy, où il est gardé sous surveillance, pour l'informer, qu'«on viendra le chercher vers 20 heures».

En soirée ce sont des hommes de troupes et des sous-officiers de la Garde présidentielle, l'une des unités de l'armée haïtienne en poste à Port-au-Prince, qui passaient aux actes et forçaient deux de leurs officiers supérieurs à prendre le volant de «command-cars» pour aller chercher le général Namphy et le conduire au Palais national d'où il commençait les transactions avec les autres corps d'armée

pour qu'ils se rallient au coup d'État.

C'est en voyant la détermination de la troupe, que le colonel Prosper Avril, un haut officier de la Garde présidentielle, longtemps associé aux duvaliéristes, intervient et prend la tête de ce «mouvement spontané».

Même chose aux casernes Dessalines, fief du colonel Jean-Claude Paul, contre qui le coup d'État du général Namphy est aussi dirigé. Là aussi les «soldats de plomb» imposent leur volonté à leur chef non par leurs actes cette fois, mais au contraire par leur inaction.

Là, les «soldats de toile» refusent de combattre le coup d'État. Leur chef, Le colonel Paul est l'allié de Manigat. Ils adont le colonel Paul, mais leur haine de Manigat l'emporte. Finalement, le colonel Paul se rallie au mouvement avant d'en être victime. Le colonel Paul est toujours à son poste, mais il a sans doute perdu une part de son auréole et de son prestige auprès de ses hommes.

«L'armée est ainsi en crise parce qu'elle s'est laissée dominer par sa base», dit-on.

La démocratie au rancart

Ce ne fut donc qu'une «révolution de palais», qu'un «changement de personnes», plus révélateur que catalyseur. Le

sang n'a même pas coulé. Le nouveau régime n'est ni plus ni moins légitime, ni plus ni moins démocratique que celui qu'il remplace. Seuls quelques restants d'apparence se sont dissipés.

L'opération n'a pas été menée au nom du peuple. Elle n'a pas été dirigée non plus contre lui.

Il y a pourtant eu beaucoup de bruit et de fureur durant la nuit du coup d'État à Port-au-Prince. Mais l'armée voulait forcer les habitants de Port-au-Prince à se terrer. Elle veut le champ libre pour ses grandes manœuvres. Il n'y aura ni morts, ni blessés.

Ce ne fut qu'un «flamboyant spectacle».

«Les gens sont comme des spectateurs qui assistent à un tournoi de soccer triangulaire - entre Manigat, Paul et Namphy - depuis des gradins d'où ils comptent les points», précisent nos sources.

En témoigne la rapidité du retour à la normale à Port-au-Prince. Les communications téléphoniques n'ont été que très brièvement interrompues lundi, presque pour la forme. Tout coup d'État qui se respecte, se doit de couper les communications internationales... Mais dès lundi soir il était aussi facile de téléphoner de Québec à Port-au-Prince qu'à Saint-Tite-des-Caps.



Le général Henri Namphy présente son nouveau gouvernement militaire (photo du bas) pendant que le président déchu, Leslie Manigat (photo du haut) rencontre la presse en République dominicaine où il a trouvé refuge.

Un pays et une armée déchirés

♦ Il y a quand même une leçon à tirer de cette révolution de palais. Les choses sont beaucoup plus claires. La fiction d'un gouvernement civil et d'une armée respectueuse du pouvoir constitutionnel s'est dissipée.

L'armée est en crise, comme toutes les autres institutions du pays d'ailleurs.

C'est tout l'État haïtien qui se dégrade depuis la chute de la dictature en 1986.

Toutes les institutions du pays sont en crise, explique-t-on. Il y a la crise de l'école: 16.000 étudiants n'ont pu se rendre aux examens de fins d'études secondaires. Il y a la crise de la justice: les criminels notoires et les tortionnaires du régime duvaliériste que l'on ne poursuit pas. Il y a la crise de l'Église qui fait que la fameuse mission Alpha, vaste programme d'alphabétisation populaire, marque le pas. Crise de l'économie, abandonnée au marché noir et à la contrebande qui sape l'agriculture locale. Et enfin, la crise de l'État toujours sans foi ni loi.

Tout cela va ensemble.

Mais la crise de l'armée est d'une toute autre nature. Elle est le détenteur traditionnel du pouvoir politique. Elle est en outre le seul lieu de promotion sociale des milieux populaires. Elle fournit prestige, puissance et, dans une certaine mesure, richesse aux siens.

Elle est, avec l'Église, la seule force sociale dominante. Les grandes ambitions s'y donnent libre cours. Les grands destins y transigent presque fatalement. Elle est une force conservatrice qui, par nature, privilège les valeurs d'ordre et les solutions autoritaires.

Une armée «macoutisée»

Pendant la dictature duvaliériste, ses relations avec le pouvoir sont ambiguës. Elle perd sans doute son rôle traditionnel de faiseuse et de défaisuse de gouvernements. Elle n'est pourtant pas une force d'opposition. Si elle en fut un pilier, ce fut un pilier fragile au point que François Duvalier mit sur pied cette fameuse milice, les

Tontons Macoutes, qui fut le véritable appareil de répression du régime.

Elle n'a ni soutenu ni empêché le renversement de la dictature. Le 7 février 1986, elle a hérité du pouvoir. Elle ne l'a pas pris. Elle n'était pas neutre. Elle était «macoutisée». Et elle l'est encore. Et elle ne peut faire le ménage sans se déchirer.

La première préoccupation d'une force armée est de maintenir son unité. C'est plus vrai peut-être pour l'armée haïtienne que pour d'autres à cause de sa «mission» politique traditionnelle. Et c'est encore plus vrai aujourd'hui qu'hier parce qu'elle est le gouvernement. Or, la poignée de main du colonel Paul au général Namphy ne saurait faire oublier que les forces armées haïtiennes sont déchirées.

«Ne comptez pas sur les forces armées pour démocratiser Haïti», dit-on. Ce n'est pas pour autant une main de fer qui s'abat sur le pays où une dictature qui voit le jour.

Le coup d'État de lundi n'a renversé qu'un président civil plus ou moins élu, d'une légitimité douteuse. Mais on oublie que le général Namphy a aussi dissous le parlement, fief des duvaliéristes et des néo-duvaliéristes, lui aussi d'une légitimité douteuse mais un peu moins «docile» et «contrôlable» que l'ex-président Manigat.

Dans son discours de lundi, le général Namphy a annoncé le retour à la loi et l'ordre, sans que l'on se sache qui est d'abord visé par ces «menaces»: s'agit-il de ce secteur macoute de l'armée dont le colonel Jean-Claude Paul est le chef de file à Port-au-Prince? S'agit-il de l'appareil macoute dans son ensemble, trop inconsistent pour envisager sérieusement la prise du pouvoir par un coup d'État, mais capable d'entretenir une insécurité généralisée dans tout le pays, du banditisme crapuleux qui se confond plus ou moins avec cette terreur macoute? S'agit-il du secteur démocratique de la société haïtienne qui fait de la mission Alpha l'un des moteurs de la reconstruction sociale haïtienne?

Un avenir incertain

«Il y a beaucoup d'inconnues», dit-on.

Mis à part le discours sur la loi, l'ordre et la discipline, les militaires n'ont pas encore vraiment présenté de programme de gouvernement.

Le général Namphy veut une équipe cohérente. Il ne s'est entouré que de militaires, tous des «soldats de plomb», qui lui ressemblent. Ce ne sont pas de grands démocrates. Mais ce sont pas non plus de grands macoutes ou des duvaliéristes notoires mis à part peut-être le colonel William Regala, le ministre de la défense et de l'intérieur, homme fort de l'ancien Conseil national de gouvernement, mais qui a quand même perdu beaucoup de plumes lundi dernier pour sa participation au gouvernement de Leslie Manigat. Il s'est finalement «racheté» en s'entremettant entre le général Namphy et le colonel Paul pour obtenir la «reddition» ou le «ralliement» de ce dernier.

Nul civil pour entretenir l'ambiguïté. Ce seraient en quelque sorte des «modérés». Nulle échéance électorale ou constitutionnelle pour entretenir l'attente ou justifier l'inaction.

Ils sont apparemment unis, mais ils ont en dessous d'eux des «soldats de toile» qui étaient nettement disposés à faire le coup de feu contre les hommes du bataillon Dessalines, l'unité que l'on dit la plus macoutisée des forces armées haïtiennes à Port-au-Prince, pour dégommer Leslie Manigat.

Ce ne fut peut-être qu'une vulgaire «révolution de palais», qu'un simple «changement d'hommes», mais il y a quand même quelque chose de changé. Tôt ou tard, il faudra bien rebâtir une façade démocratique. Mais comment et surtout avec qui?



Le général Namphy. Au pouvoir malgré lui?

Les Américains attendent toujours une récession

Comme si tout allait trop bien

Le krach d'octobre dernier a laissé des traces profondes dans la psychologie de l'Amérique de Ronald Reagan. Et l'économie a beau se porter de mieux en mieux, on craint encore que l'édifice ne s'effondre.

◆ Depuis quelques semaines, on ne chante plus le « blues », on crie au « boom ». Il y a encore des alarmistes, les économistes qui refusent de renoncer à leurs prédictions de récession ou même de dépression et se contentent d'en reculer la date. Et il y a Wall Street encore toute échaudée d'octobre, pour dire que c'est trop beau pour être vrai.

par Yvette LAUDY
(collaboration spéciale)

On a connu des temps durs. Si durs que les chômeurs du Nord et Midwest industriels fuyaient « la ceinture de la rouille » pour aller à la recherche d'un travail minable dans « la ceinture du soleil » qui n'était souvent qu'un miroir aux alouettes. On a découvert la faim dans « le panier à pain » de l'Amérique. On a pleuré sur le triste sort des « nouveaux pauvres », sur la sombre histoire de cultivateurs forcés de vendre la ferme familiale. On en arriva même à plaindre les J.R. du soudain « pauvre Texas » dont l'or noir avait perdu beaucoup de valeur. On faisait le total des banques qui ont fait faillite en nombre croissant depuis 81, avec un record de 184 en 1987.

Où était la prospérité dont parlait Reagan? Chez les riches. Chez les spéculateurs de Wall Street. Dans le secteur des services (qui paie mal et emploie à temps partiel), de la défense, ou de la hi-tech qui demande une haute spécialisation. Puis le krach d'octobre aurait dû ébranler la confiance. Il y avait quelque chose de pourri dans la république... et on n'avait encore rien vu!

Du blues...au boom

Tout à coup, les bonnes nouvelles se sont multipliées. Cela a commencé par le déficit commercial qui a fondu en mars, plus encore que ne le prévoient les plus optimistes. Et des exportations records, un saut de 20 pour 100 tandis que les importations croissaient d'un raisonnable 3,4 pour 100 surtout en équipement, ce qui augurent de modernisations saluaires.

La nécessité d'affaiblir encore le dollar diminue, le consommateur a prouvé, en achetant toujours, qu'il n'a pas perdu confiance en une économie qui est visiblement dynamique. « Les USA sont plus compétitifs et l'étranger a de l'appétit pour nos produits, ce qui montre que l'économie mondiale est plus saine qu'on croit », observe l'économiste Jasiowski de l'Association of Manufacturers.

Il n'y avait qu'à voir les titres des journaux (qui dit que la presse ne s'intéresse qu'aux mauvaises nouvelles?) pour être réconforté. « La croissance des exportations éperonne un boom de l'emploi dans le Midwest », rapportait le *New York Times*. Il constate que dans les grandes villes et dans les villages, on ne fait plus la queue aux bureaux du chômage, que l'exode vers le sud-ouest s'est renversé, les travailleurs reviennent, que les entreprises sont en pleine expansion. On fabrique même des baguettes pour l'exportation au Japon!

Au total, huit états du Midwest ont créé plus d'emplois dans la fabrication (entre 3,1 et 7,3 pour 100) que la moyenne nationale de 1,5 pour 100. Des 12 états de cette région malmenée, seul le Michigan a perdu des emplois dans la fabrication, mais il se rattrape dans le secteur des services qui croît lentement mais sûrement...

Le grand reveil

« Le nombre des banques en danger diminue de 14 pour 100 grâce à la relance agricole », rapportait aussi le *Wall Street Journal*, la demande d'emprunt augmente car les fermiers ont besoin de nouvel équipement, ils n'ont plus de dettes et les terres, qui servent de garantie, augmentent à nouveau de valeur.

Le *New York Times*, qui s'intéresse décidément aux régions, décrit le marché du travail florissant surtout côté services et hi-tech, dans le nord-est, et l'agribusiness, le bois et autres ressources naturel-

les, la biotechnologie et l'électronique sauf chez les fournisseurs du Pentagone à l'ouest.

« L'acier se débarrasse de sa rouille », c'est la relance après des pertes de \$12 milliards en quatre ans et 280,000 mises à pied, l'investissement en technologie et training commence à payer », annonce aussi le *Christian Science Monitor* qui loue « le réveil des USA à leur potentiel d'exportations dans tous les secteurs ».

Bref, tout va bien. Même Détroit s'est relevée de son long déclin et vend ses grosses et moyennes américaines à l'étranger, ou encore les petites Honda « made in USA »... Malgré la chute des prix, les géants du pétrole voient leurs profits monter d'entre 36 et 80 pour 100 car les prix n'ont pas tellement diminué à la pompe, et leurs raffineries ou leurs laboratoires chimiques font plus de bénéfices.

Plus étonnant, certains pauvres semblent enfin sortir de l'ornière: 7 pour 100 de Newyorkais ont cessé d'émigrer à l'assistance publique. Les commandes de biens d'équipement ont augmenté en février, mars et avril. Les usines tournent à 89 pour 100 de leurs capacités. Les faillites ont diminué de 10 pour 100 pendant le premier trimestre et pour la même période, le P.N.B. accuse une croissance de 3,9 pour 100. Un signe encourageant, estime M. Sprinkel, président du « Council of Economic Advisors », car les exportations mènent la danse, tandis que la demande à l'intérieur a ralenti...

Casse-cou!

Tout le monde ne le prend pourtant pas ainsi. Les limites de la capacité de production face à la demande, surtout étrangère, et la croissance du P.N.B. font craindre une poussée d'inflation qui forcerait le *Federal Reserve Board* à hausser encore les taux d'intérêt. Et ce terrible rouleau compresseur amènerait peut-être ainsi le ralentissement ou même la récession redoutée par les républicains en pleine élection.

Les partisans de la « courbe Phillips » préviennent que la croissance est inflationniste surtout si elle coïncide avec un chômage très réduit - et il est tombé à 5,5 pour 100, le taux le plus bas depuis 14 ans. Jusqu'à présent, cela ne se vérifie guère. L'index des prix monte et l'inflation, qui fut de 4,4 pour 100 en 87, est évaluée à 4,5 pour 100 (5,3 au pire) pour cette année. Rien donc d'alarmant comparé aux 12,6 pour 100 que Carter a légué à la fin de son mandat quand le chômage était à 7,5 pour 100 en route vers 11 pour 100!

Les salaires vont sans doute augmenter mais la croissance de la productivité (1,6 pour 100) semble pouvoir compenser. De plus, le léger ralentissement de la demande et surtout la pression de la compétition étrangère font hésiter les entreprises à hausser les prix même si le prix des matières premières monte...

Alors? On ne comprend pas pourquoi les bonnes nouvelles deviennent mauvaises quand elles arrivent à Wall Street. On accuse les oiseaux de mauvaise augure d'être des hypocondriaques économiques.

Un analyste du *Washington Post* juge que le *Stock Market* souffre d'une « psychose de l'inflation » ou de paranoïa. Et un autre attribue le vague malaise de l'électorat à une curieuse schizophrénie qui fait que les gens sont optimistes quant à leur situation financière - après tout, leurs revenus ont augmenté en moyenne de 11 pour 100 de 1982 à 86 mais pas quant à l'avenir économique du pays.

Il faut être vigilant, admettent beaucoup d'économistes mais il y a encore de la place pour une expansion raisonnable. Et les partenaires qui ont demandé à Washington de réduire la glotonnerie du consommateur américain doivent réaliser que l'équipe Reagan ne fera rien de tel avant l'élection. M. Bush a déjà trop de mal à capitaliser sur la prospérité actuelle.

Yvette Laudy est une journaliste pigiste en poste à Washington.



Octobre 1987 a fait trembler l'Amérique. Un krach qui a englouti des fortunes et alimente encore une véritable paranoïa de la récession.



C'est le général Cardenas qui, pendant qu'il fut au pouvoir (1934-40), réalisa une vaste réforme agraire au profit de centaines de milliers de paysans et procéda à la nationalisation du pétrole et d'autres industries.

Quand le Mexique rêve aux héros de sa révolution

Soixante ans de pouvoir absolu ont largement miné la crédibilité d'un rejeton audacieux et moderne de la révolution mexicaine de 1910-1919: le Parti révolutionnaire institutionnel. Un parti que conteste aujourd'hui, avec un succès inattendu, Cuauhtemoc Cardenas, le fils d'une autre figure légendaire de l'histoire mexicaine: le général Lazaro Cardenas.

◆ MEXICO — Le « phénomène Cardenas » bouleverse la campagne électorale mexicaine. Personne ne s'y attendait vraiment et pourtant c'est arrivé. Le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), qui « règne » incontestablement sur le Mexique depuis 1929, affronte une véritable opposition au cours de la campagne électorale actuelle.

par Caroline JARRY
(collaboration spéciale)

Qu'on ne s'y méprenne pas: le candidat du PRI, Carlos Salinas de Gortari, n'en sortira pas moins vainqueur des élections présidentielles et législatives du 6 juillet prochain. Près de 60 ans de pouvoir absolu ont en effet confondu le parti et l'État à un point tel que malgré sa popularité déclinante, le PRI dispose de nombreux recours pour remporter les élections. Mais les difficultés de cette campagne électorale constituent à n'en pas douter un vigoureux signal d'alarme pour le PRI et annoncent le déclin de tout un pan de l'histoire du Mexique contemporain.

Le fils du bien-aimé général

L'opposition inattendue vient de Cuauhtemoc Cardenas, nul autre que le fils du président le plus chéri du peuple mexicain: le Général Lazaro Cardenas, au pouvoir de 1934 à 1940.

La campagne électorale de Cuauhtemoc Cardenas a attiré des foules que les journaux mexicains qualifient de « sans précédent récent ». À l'Université Nationale Autonome de Mexico (UNAM), le 26 mai dernier, des dizaines de milliers d'étudiants sont venus l'entendre, témoignant de sa popularité au sein de la jeunesse mexicaine urbaine.

Mais il est aussi particulièrement bien reçu par la population paysanne. Lors de ses déplacements à travers le pays, plusieurs paysans vont le voir personnellement: « Cette main qui serre la vôtre a reçu une terre de votre père », lui dit-on souvent.

C'est que les Mexicains ressentent une profonde reconnaissance envers le général Cardenas. Pendant qu'il fut au pouvoir (1934-40), celui-ci réalisa une vaste réforme agraire au profit de centaines de milliers de paysans et procéda à la nationalisation du pétrole et d'autres industries. Sous sa présidence, l'intervention décisive de l'État dans l'économie a pavé la voie à quatre décennies de croissance économique ininterrompue.

Aujourd'hui, les politiciens mexicains de toutes tendances mesurent soudain, surpris, la puissance du sentiment que la population voue encore à Lazaro Cardenas. Un sentiment qui s'est transmis d'une génération à l'autre, remarque-t-on, et que la candidature de son fils a brusquement transformé en donnée politique fondamentale.

Car la grande différence entre Cardenas père et Cardenas fils, c'est que ce dernier, après avoir été un membre important du PRI pendant des années, a changé de camp.

Après avoir tenté pendant deux ans, sans succès, de transformer le PRI « de l'intérieur » (il dirigeait la « tendance démocratique »), Cuauhtemoc Cardenas a dû quitter le parti. Aujourd'hui, il représente le Front Démocratique National (FDN), qui regroupe 17 partis politiques et organisations de centre-gauche.

Son départ a été interprété ici comme une incapacité du PRI d'accepter la dissidence interne et de se démocratiser.

La fin d'une époque

De fait, le PRI n'est plus ce qu'il était. Rejeton audacieux et moderne de la révolution mexicaine de 1910-1919, il se signale en Amérique Latine par son

avant-gardisme. Il sépara très tôt les fonctions de l'Église et de l'État, il éloigna les forces armées du pouvoir, il fit jouer à l'État un rôle déterminant dans l'économie, et enfin, sur le plan politique, il eut la sagesse et l'audace de donner aux partis de gauche un rôle parlementaire.

L'une des deux chambres législatives du Congrès est en effet élue partiellement (1/4), selon le mode proportionnel, de sorte que le Parti révolutionnaire des travailleurs (trotskyste) compte six députés dans la chambre législative actuelle, le PSUN (communiste) en a 12, et plusieurs autres petits partis ont également leurs représentants.

Sur un total de 400, les quelques députés de gauche et les 31 que compte le Parti d'Action Nationale (PAN), de droite, ne pèsent pas lourds, dira-t-on. Et on aura raison: c'est précisément là que réside la grande habileté du PRI, qui a su garder une hégémonie absolue tout en donnant aux autres forces politiques un rôle parlementaire qui « les tient occupées et ne dérange personne », comme certains disent ici.

Mais le contrôle dont le PRI a joui pendant si longtemps est aujourd'hui menacé. D'une part pour des raisons d'ordre externe: la crise économique, le protectionnisme des pays industrialisés, la chute du prix du pétrole et la hausse des taux d'intérêt qui augmentent d'autant la gigantesque dette extérieure et, d'autre part, pour des raisons d'ordre interne: incapacité de résoudre la crise, conservatisme, corruption.

Personne n'envisage sérieusement que le PRI puisse perdre les élections le 6 juillet prochain, mais indépendamment du résultat du scrutin, il est devenu évident que la crise économique mexicaine a envahi de façon irréversible le terrain politique.

Solutions

Le président sortant, Miguel de la Madrid, n'a pas su résoudre les problèmes qu'affronte actuellement le Mexique. Cuauhtemoc Cardenas accuse son gouvernement d'avoir « vendu le pays » en libéralisant l'économie et en privatisant un grand nombre d'industries, en ouvrant la porte autrefois fermée aux capitaux étrangers et en stimulant les exportations. Les politiques du gouvernement actuel, estime-t-il, ont à la fois appauvri la population et entraîné une baisse du niveau de la productivité industrielle.

Et rien n'indique que Carlos Salinas de Gortari pourra offrir mieux puisque c'est lui-même qui, à titre de ministre de la planification et du budget, a dirigé la politique d'ouverture du gouvernement de la Madrid.

Mais la naissance d'une véritable opposition au Mexique pourrait signifier, à moyen terme, la mise en avant de solutions alternatives à la crise. Cardenas propose par exemple la suspension du paiement de la dette extérieure jusqu'à ce qu'elle soit renégociée selon des termes acceptables, le gel du prix des produits de base et une forte stimulation de la demande intérieure. Enfin, il est partisan de la poursuite de la réforme agraire, laquelle a perdu du terrain récemment au profit des cultures d'exportation.

Plusieurs syndicats puissants comme celui des employés du secteur pétrolier, et combattifs (électricité, téléphone) lui ont apporté leur appui. Il y a même dans l'armée mexicaine, assure M. Cardenas, « un groupe très important qui réclame la fin de la corruption et le retour à la démocratie ». Les problèmes se posent depuis plusieurs années déjà et des solutions divergentes émergent. Le Mexique est à la croisée des chemins.

Journaliste pigiste, Caroline Jarry est installée à Mexico depuis un an.

La reconnaissance des sages-femmes au Québec Un accouchement «compliqué»

La décision de la ministre Thérèse Lavoie-Roux de reconnaître le statut des sages-femmes au Québec est attendue avec impatience dans les milieux concernés. Un choix politique que contestent d'avance les organisations de médecins mais que de simples médecins endossent.

◆ Les sages-femmes du Québec sont sur les dents. Après dix ans de tergiversations, d'études, de consultations et de débats interminables, le gouvernement s'est enfin engagé à statuer sur leur sort. Va-t-on reconnaître légalement la pratique de sages-femmes? Si oui, à quelles conditions? La ministre de la Santé et des Services sociaux, Thérèse Lavoie-Roux, s'est donné jusqu'à l'automne pour accoucher d'une décision. Mais tout laisse croire, déjà, qu'il s'agira d'un accouchement «compliqué».

par
Pierre BOULET



Ce n'est pas pour rien qu'à Québec, les gouvernements successifs ont mis tant de temps à se brancher. Le dossier sent le conflit à plein nez. Depuis le début, la Corporation professionnelle des méde-

cins du Québec et les diverses fédérations médicales ont mené une guerre de tranchées contre l'apparition de ces «nouvelles intervenantes» dans le réseau de la périnatalité (l'ensemble des soins et des interventions entourant la naissance).

Parallèlement, les sages-femmes se sont attiré d'innombrables appuis. Plusieurs, bien sûr, viennent d'organismes et de groupes de femmes (Conseil du statut de la femme, AFEAS, Fédération des femmes du Québec, cercles de fermières, etc.). Mais il s'en trouve aussi beaucoup qui émanent du réseau québécois de la santé (hôpitaux, CLSC, Fédération des infirmières et infirmiers du Québec... et plusieurs médecins gynécologues-obstétriciens).

En 1987, un comité de travail, formé à la demande de la ministre de la Santé, recommandait la reconnaissance de la pratique de sages-femmes au Québec. Peu après, le Conseil des affaires sociales et de la famille émettait un avis dans le même sens et recommandait, entre-temps, l'implantation de projets pilotes. La même



Plusieurs Néo-Québécoises ont amené avec elles la pratique de sages-femmes.

année, l'Office des professions du Québec proposait de permettre «l'expérimentation» de la pratique de sages-femmes dans un cadre légal au Québec.

La pression politique

Au sein même de la population, le désir d'accoucher autrement se manifeste aussi de plus en plus perceptiblement. Un sondage mené en 1985 dans l'Outaouais auprès d'une population-cible de femmes âgées de 20 à 45 ans révèle que 68 pour 100 des répondantes souhaiteraient avoir recours à une sage-femme pour accoucher.

Bref, la pression politique est telle que la ministre Lavoie-Roux a senti le besoin de fixer une échéance. Elle a même choisi d'annoncer une partie de ses couleurs, en mai, devant ceux qui incarnent la résistance la plus acharnée à la reconnaissance des sages-femmes: les membres de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ).

«Cette question est sur la table depuis dix ans. Les femmes demandent à pouvoir démedicaliser l'acte de l'accouchement», a déclaré la ministre. «Je comprends que la FMOQ défende les intérêts de ses membres, mais le gouvernement doit tenir compte de l'ensemble des aspirations de la popula-

tion, et doit être à l'écoute des besoins qui sont exprimés.»

On peut donc s'attendre à ce que la ministre reconnaisse légalement les sages-femmes. Voilà pour le pot lance à la tête des omnipraticiens. Mais il se pourrait bien, du même coup, que Mme Lavoie-Roux leur réserve une fleur: reconnaissance, oui... mais sous contrôle médical, à l'intérieur d'équipes multidisciplinaires, dans les seuls services d'obstétrique des hôpitaux. C'est précisément ce que ne veulent pas les sages-femmes!

Une pratique différente

Si les sages-femmes réclament qu'on les reconnaisse légalement, elles tiennent aussi mordicus à ce que le gouvernement cautionne leur champ de pratique: la possibilité d'assurer la préparation, l'accouchement et le suivi de femmes présentant une «grossesse normale». En deux mots, une approche globale de la périnatalité.

Cette pratique, elles veulent en outre pouvoir l'assumer dans un contexte démedicalisé, hors de l'hôpital (à la maison, dans des centres de maternité tenus par des sages-femmes, dans les CLSC). C'est là, d'ailleurs, l'une des caractéristiques essentielles de la philosophie et de la pratique des sages-femmes. Pour Jocelyne Gagné,

coordonnatrice du comité de travail formé à la demande de la ministre Lavoie-Roux, «on passerait complètement à côté de la pratique de sages-femmes si on confinait ces dernières aux hôpitaux.»

«Il n'y a rien de plus naturel qu'une grossesse et qu'un accouchement», affirme Lucie Couillard, secrétaire de l'Association des sages-femmes du Québec. «Accoucher, ce n'est pas une maladie.» Pourtant, l'article 31 de la Loi de la médecine continue d'associer «la pratique de l'accouchement» au traitement d'une «déficience de la santé» et, à ce titre, en réserve l'accès aux seuls médecins.

Dans ce contexte et à quelques exceptions près, la pratique d'un accouchement par une sage-femme constitue toujours un acte illégal. A ce chapitre, le Québec inscrit un retard considérable sur l'ensemble du monde industrialisé. Qu'il suffise de dire que 96 pour 100 des pays membres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) reconnaissent officiellement la pratique de sages-femmes.

En dépit des contraintes juridiques et professionnelles, les sages-femmes sont en demande, au Québec. L'Association des sages-femmes et l'Alliance québécoise des sages-femmes comptent à elles deux plus de 70 membres, qui pratiquent au total entre 2,000 et 3,000

accouchements par année. En outre, 137 infirmières possédaient, en 1983, un diplôme de sage-femme. La présidente de l'Association, Gertrude Lavoie, évalue à près de 300 le nombre de sages-femmes au Québec.

Les sages-femmes qui pratiquent au Québec ont reçu leur formation d'écoles reconnues dans d'autres pays, au Québec (l'hôpital du Saint-Sacrement a offert un cours de 1962 à 1972), ou se sont auto-formées.

La secrétaire de l'Association, Lucie Couillard, reconnaît qu'il se pratique des accouchements à la maison par des sages-femmes dont la formation n'est pas adéquate. «C'est un argument de plus, affirme-t-elle, pour reconnaître la profession et contrôler ainsi la formation.» Le comité de travail ministériel et les groupes de sages-femmes recommandent, à ce chapitre, l'obtention d'un diplôme universitaire spécialisé de premier cycle pour accéder au droit de pratiquer.

Quoi qu'il en soit, tous les intervenants dans ce dossier, de quelque camp qu'ils soient, s'entendent pour dire que la ministre de la Santé et des Services sociaux dispose depuis longtemps de tous les éléments susceptibles d'éclairer sa décision. Le reste n'est que politique.

La corporation s'oppose

◆ Cernée par les faits, la ministre Lavoie-Roux aurait en principe beau jeu pour ouvrir la porte toute grande aux sages-femmes. C'est compter sans l'irréductible opposition des châteaux-forts de la médecine.

Ils avaient fourbi leurs armes avec un certain succès, lors de la reconnaissance professionnelle des chiropraticiens et des acupuncteurs. Dans les faits, ils avaient gardé le contrôle sur la pratique de ces professions périphériques à l'exercice de la médecine. Cette fois, on vient les attaquer sur leur terrain, dans leur champ de pratique, à même leur marché.

Officiellement, la Corporation professionnelle des médecins et la Fédération des médecins omnipraticiens ne prendront position qu'à l'automne dans le dossier des sages-femmes... une fois que la ministre aura pris sa décision. Dans les faits, les deux organismes ne cachent pas leur vive opposition.

Qu'il s'agisse d'Augustin Roy, président de la corporation, de Clément Richer ou de Georges Boileau, président et directeur des communications de la FMOQ, ou encore d'Antonin Rochette, président de l'Association des obstétriciens-gynécologues du Québec, l'argument est le même. Ils déroulent la même cassette, mot à mot, seules les voix changent.

«Le Québec occupe le quatrième rang au monde pour la qualité de ses services de périnatalité. Rien ne nous prouve scientifiquement que l'ajout d'une nouvelle intervenante améliorerait cette qualité. Nous ne nions pas la compétence des sages-femmes. Nous disons seulement que nous n'en avons pas besoin. Nous n'en avons pas les moyens non plus.»

Pour les porte-parole médicaux, le facteur «risque» joue aussi: «Nous ne pouvons affirmer qu'un accouchement est «normal» tant qu'il n'est pas terminé.» Face à l'argument de l'«accident imprévisible», la corporation et la fédération s'entendent: «Pas question de cautionner les accouchements hors de l'hôpital!»

Le président de la Corporation professionnelle des médecins, Augustin Roy, va encore plus loin. Pour lui, les consultations menées par le ministère de la Santé et des Services sociaux sur la périnatalité ne sont qu'un prétexte pour amener les sages-femmes au Québec. «C'est de la frime», ajoute-t-il. La preuve? «La corporation et les fédérations de médecins ont été tenues à l'écart de ces consultations.»

Le président de la CPMQ ne croit pas qu'il y ait une véritable demande populaire pour la pratique de sages-femmes. Ses statistiques révèlent que seulement deux

pour 100 des Canadiens y seraient favorables.

Le docteur Roy est d'avis que si les médecins tiennent un discours «scientifique» dans ce dossier, les tenants de sages-femmes, eux, tiennent un discours «émotif». Il qualifie d'ailleurs de «marginal» le mouvement d'appui à la pratique de sages-femmes. «C'est l'affaire d'un petit groupe d'activistes féministes.»

«Je suis prêt à les affronter n'importe quand... je les attends», conclut le président de la CPMQ.

Mais à l'automne, c'est la ministre Lavoie-Roux que le docteur Roy trouvera sur sa route. Reste seulement à savoir si elle aura envie de relever le gant.

Des médecins sont d'accord

◆ Si les dinosaures de la médecine québécoise résistent farouchement à l'intégration des sages-femmes dans le champ de la périnatalité, il en va autrement de plusieurs institutions et professionnels du réseau de la santé.

C'est ainsi que la direction de l'hôpital du Saint-Sacrement, de concert avec ses médecins, a décidé d'appuyer officiellement le projet d'implantation d'un centre de maternité autonome entièrement conçu et tenu par des sages-femmes.

Ce projet, dont LE SOLEIL a livré les grandes lignes dans son édition de samedi dernier, fait partie d'une brochette de six projets pilotes soumis à l'approbation de la ministre Lavoie-Roux.

Le conseil d'administration de l'hôpital a décidé d'apporter son soutien au centre de maternité, pour peu qu'il soit implanté à moins de dix minutes du centre hospitalier. C'est d'ailleurs au Département de santé communautaire (DSC) de Saint-Sacrement que reviendrait la res-

ponsabilité d'évaluer la marche du projet.

Pour le président du conseil des médecins et dentistes de l'hôpital, Claude Petitclerc, «le sérieux du projet ne fait pas de doute». La résistance de la Corporation professionnelle n'ébranlera pas, semble-t-il, la position des médecins de Saint-Sacrement. «S'il le faut, nous retournerons consulter nos membres. Dans la mesure où le projet est bien encadré, nous continuerons de l'appuyer. Ici, à l'hôpi-

tal, nous sommes prêts à répondre à toute complication qui nous arrivera du centre de maternité.»

Le docteur Petitclerc croit en outre que la Corporation professionnelle des médecins aurait peut-être intérêt à attendre l'évaluation des projets pilotes avant de prendre une position définitive quant aux sages-femmes.

Pour sa part, le docteur Pierre Blanchet, obstétricien-gynécologue à Saint-Sacrement, a déjà donné

un appui écrit au projet de maison de maternité. «Il faut, dit-il, se rendre à l'évidence qu'il y a une demande de plus en plus forte pour les sages-femmes. Avec un encadrement et un suivi efficaces, la pratique de sages-femmes nous permettrait de sortir les «accouchements normaux» de l'hôpital et de libérer des lits pour les femmes qui en ont vraiment besoin.»

Par ailleurs, Pierre Blanchet reste perplexe lorsqu'on souève l'argument du «risque» pour un accouchement effectué en dehors de l'hôpital, en autant que le centre de maternité soit situé à proximité. Il confirme en outre qu'en matière de formation obstétricale, les sages-femmes n'ont rien à envier aux médecins omnipraticiens. «Un omnipraticien bénéficie d'un maximum de quatre mois d'exposition à l'accouchement... pour une sage-femme, l'exposition est généralement de trois ans.»

C'est peut-être ce qui explique, en partie du moins, la désaffection massive des omnipraticiens pour l'obstétrique. En 1985, 82,2 pour 100 des 6,000 médecins généralistes québécois ne pratiquaient aucun accouchement. Et la tendance continue de s'accroître. Il faut dire aussi que l'obstétrique demande une grande disponibilité (jour et nuit) et qu'elle s'avère peu rémunératrice (\$150 en moyenne pour un accouchement) par rapport à d'autres actes médicaux plus simples.

Réunis en table ronde avec des sages-femmes à l'hôpital du Saint-Sacrement, des membres de la direction, du personnel médical, des soins infirmiers et du DSC ont exprimé un consensus: «La pratique des sages-femmes relève d'un besoin réel. Dans un contexte d'étroite collaboration avec les médecins, elle ne peut qu'améliorer la qualité de la périnatalité.»



Table-ronde à l'hôpital du Saint-Sacrement: Pierre Blanchet, obstétricien-gynécologue; René Tremblay, directeur du DSC; Gertrude Lavoie, sage-femme; Jocelyne Gagné, coordonnatrice du comité de travail ministériel sur la périnatalité; Fernand Boutin, directeur général; Claude Petitclerc, président du conseil des médecins et dentistes; Lucie Couillard, sage-femme; et Rita Martel, directrice des soins infirmiers.

LA PAGE ÉDITORIALE LESOLEIL

Président du conseil d'administration: **PIERRE DES MARAIS II**
 Président et Éditeur: **ROBERT NORMAND**
 Éditeur adjoint et rédacteur en chef: **CLAUDE GRAVEL**
 Directeur de l'information: **DENIS ANGRÈS**
 Vice-président et trésorier: **CHARLES-A. POULIN**
 Directeur de l'édition: **JACQUES DUMAIS**

L'utopique bilinguisme du Canada

◆ La fin du rêve d'un Canada bilingue, de l'Atlantique au Pacifique, se confirme. Pendant qu'Ottawa adoptait l'entente constitutionnelle du Lac Meech, mercredi, l'Alberta déposait un projet de loi linguistique stipulant que dans cette province, la langue des lois sera uniquement l'anglais. Comme le faisait-il y a quelque temps la Saskatchewan qui a aussi approuvé l'accord, l'Alberta interprète le document à sa façon et ne se sent pas d'obligation d'accorder un statut particulier à sa minorité francophone.

par **Martine CORRIVAUD**



La nouvelle législation confirmera que le français n'est qu'une des langues parlées par les habitants de la province et que ceux qui l'utilisent ne peuvent aspirer à plus de privilèges que leurs compatriotes qui se servent du chinois, de l'ukrainien, de l'allemand, des idiomes autochtones ou de l'hébreu lesquels pourront être enseignés à l'école, précise le Procureur général.

À l'Assemblée législative, les parlementaires n'auront plus à demander d'autorisation pour s'exprimer en français. Les tribunaux entendront des causes en cette langue, mais comme il s'agit d'une obligation faite par le gouvernement fédéral, la facture de traduction sera envoyée à Ottawa. Et les écoles pour les francophones? La province publiera son interprétation de la Charte des droits qui crée obligation «là où leur nombre le justifie». Croisons les doigts!

L'Alberta se veut une province multiculturelle et prétend trouver là sa spécificité qu'un statut particulier accordé à la langue française risquerait de compromettre, dit-on. Tout est désormais clair et ceux qui cultivaient des illusions, depuis des années, comprendront mieux les réserves d'un Frank McKenna qui soutient que l'accord du Lac Meech, dans sa forme actuelle, ne garantit pas les conditions nécessaires à la survivance de la minorité acadienne de sa province.



REVUE DE PRESSE

Triple victoire de Bourassa



par **Guy RONDEAU**
 de la Presse Canadienne

◆ Triple victoire pour Bourassa, affirme *Le Journal de Montréal*; coup triple pour Bourassa reprend *Le Devoir*, dans leurs commentaires sur les élections partielles, dont une fédérale, tenues il y a quelques jours au Québec.

Robert Bourassa, écrit Normand Girard du *Journal de Montréal*, a joué gros en favorisant l'élection de Lucien Bouchard. Il aurait pu devenir le dindon de la farce et effacer par la seule défaite du secrétaire d'Etat canadien l'éclat des deux victoires de son propre parti.

Au contraire, il se retrouve maintenant au-dessus de ses affaires et aussi aussi politiquement que le sont les coffres de son parti. Pour Gilles Lesage, du *Devoir*, on est en présence d'un coup triple impressionnant de la grosse machine rouge québécoise qui assure l'hégémonie du premier ministre Bourassa au Québec et accentue son rôle sur la scène canadienne.

Tout en notant que des élections partielles n'ont qu'une signification limitée, celles de lundi dernier portent des indices probants de la satisfaction des Québécois. "A moins d'imprévisibles et spectaculaires revirements, M.

Bourassa et ses troupes, aussi riches que fringantes, voguent allégrement vers une réélection facile. Trop facile, hélas."

Cette perspective, poursuit Lesage, ajoute un regret supplémentaire à la dégelée subie par Jacques Parizeau. Si ce dernier avait accepté l'offre de M. Bourassa, il y a deux mois, il serait déjà à l'Assemblée nationale et sa présence donnerait plus de mordant à une Opposition exsangue. Et il n'aurait pas brûlé inutilement Mme Marois.

En restant en coulisses, M. Parizeau a prouvé qu'il manquait énormément de cet instinct et de ce flair qui permettent à M. Bourassa de vaincre sans péril et de triompher presque sans coup férir. Mais avec gloire.

Les journalistes et les commentateurs qui jugent impressionnante la victoire de Lucien Bouchard doivent être facilement impressionnables, souligne Don MacPherson dans *The Gazette*. Lui-même n'est pas très impressionné.

En dépit de tous les "cadeaux" et de tous les appuis qu'il a reçus, M. Bouchard a recueilli un pourcentage moindre du vote populaire que celui obtenu par son prédécesseur lors du scrutin de 1984. Si M. Bouchard représente le grand espoir des conservateurs au Québec, ces derniers ne sont pas sortis du bois.

Commentant la partielle de d'Anjou, MacPherson dit difficile de déterminer qui de Parizeau ou Bourassa est le plus heureux de la défaite de Mme Marois. On peut croire que l'absence de

Mme Marois de l'Assemblée nationale est probablement une bonne chose pour le leadership de Parizeau. Et il aurait été intéressant de voir le comportement de M. Bourassa, en Chambre, en face d'une femme particulièrement compétente.

Pour Claude Masson, de *La Presse*, les conservateurs ont été ni plus ni moins que les otages du Parti libéral du Québec et du Parti québécois pendant la campagne de Lac-St-Jean.

Nationalistes, fédéralistes, progressistes, socio-démocrates étaient derrière le candidat bleu. Quelle sera la dette à payer par le PC envers le PLQ et le PQ lors d'un prochain scrutin général au Québec?

Masson fait une mise en garde. Il ne faut pas se leurrer: l'élection de M. Bouchard n'est pas le reflet de ce qui pourrait se passer lors d'une prochaine élection générale. Lac-St-Jean n'est pas un microcosme du Québec ou du Canada.

Carol Néron, du *Quotidien de Chicoutimi*, considère qu'en élisant Lucien Bouchard les électeurs ont fait preuve d'un esprit pratique et d'un à-propos de circonstance, susceptibles de rapporter des dividendes à court terme. Les conservateurs viennent d'obtenir un sur-sis de sentence.

Pour Sylvio Saint-Amant, du *Nouvelliste de Trois-Rivières*, la victoire de M. Bouchard repose sur sa personnalité et non sur le parti conservateur et les surpre-

nants appuis qu'il a reçus.

Le grand perdant de l'élection partielle fédérale est sans doute le NPD dont le candidat Jean Paradis n'a recueilli que 9,6 pour 100 du vote exprimé, alors que tous les sondages indiquent une meilleure performance pour ce parti. Encore là, remarque Saint-Amant, il est bien difficile de porter un jugement valable à cause de la présence de ce candidat bien spécial qu'était Lucien Bouchard.

Son collègue, Claude Bruneau, fait remarquer que la performance des tiers partis aux partielles provinciales prouve que dans la réalité leur importance est inversement proportionnelle à celle que leur accordent les médias. Le Québec est bipartite et apparemment pour encore longtemps.

Dans *La Tribune* de Sherbrooke, Jean Vigneault fait remarquer que la victoire de Lac-St-Jean ne concède pas automatiquement le succès aux conservateurs au prochain scrutin général. M. Mulroney n'aura pas alors le loisir de parcourir toutes les circonscriptions électorales et de distribuer les promesses électorales avec une générosité que n'aurait pas reniée Roch Lasalle. Et tous les candidats n'auront pas le lustre ou le panache de Lucien Bouchard.

Roch Bilodeau, aussi de *La Tribune*, écrit que les victoires libérales s'expliquent par deux choses: la première est bien évidemment la popularité du gouvernement Bourassa, mais la faiblesse des autres partis y est aussi pour beaucoup.

SUR LA COLLINE PARLEMENTAIRE

Un remaniement important mais peu courageux



par **J-Jacques SAMSON**

◆ Le bilan législatif du gouvernement libéral pour la portion printanière de la session était si gênant pour le premier ministre Robert Bourassa qu'il a eu recours à une technique éprouvée en communications, créer une diversion.

Quoi de mieux alors qu'un remaniement ministériel! Le sujet est un bonbon journalistique et il fait vite oublier, ou reléguer tout au moins à l'arrière-plan, les commentaires négatifs sur la stérilité de la législation votée depuis mars et les problèmes que le gouvernement a connus ces jours derniers avec les ambulanciers et les techniciens des hôpitaux, qui ont déclenché des grèves illégales.

Le remaniement était attendu, il s'agissait seulement pour M. Bourassa de le devancer d'une semaine et le tour était joué.

Effectivement, pour la première fois depuis plus de dix ans, le premier minis-

tre et le leader du gouvernement n'ont même pas tenté de faire croire aux médias et à la population que le gouvernement avait de quoi être fier de son travail législatif.

Le premier ministre tenait à ce que les médias parlent plutôt de son remaniement, alors parlons-en!

Paul Gobeil a donné au gouvernement Bourassa son étiquette de gouvernement-Provigo. L'ancien super-épicière devient diplomate, à la surprise de plusieurs, en accédant au ministère des Affaires internationales. Il dit y aller pour faire des affaires. Bravo! Mais je voudrais être un petit oiseau pour l'observer sous les lustres de cristal dans les salons de Paris, aux côtés du très raffiné délégué du Québec, M. Jean-Louis Roy... M. Bourassa lui fait plaisir mais je suis loin d'être assuré que M. Gobeil a la subtilité pour évoluer avec élégance dans ces milieux.

M. Herbert Marx a eu ce qu'il méritait! Depuis l'erreur politique qu'il avait commise en autorisant avec empressement le remboursement des honoraires des avocats d'Alliance-Québec qui combattait la loi 101 devant la Cour Suprême, ses jours étaient comptés comme ministre de la Justice, donc comme responsable de

l'application de la Charte de la langue française. M. Marx ne s'est même pas présenté à la cérémonie d'assermentation, jeudi. Il ne faudra pas s'étonner maintenant s'il démissionne avec fracas au lendemain du jugement de la Cour, s'il est mécontent de la réaction de son gouvernement.

M. Daniel Johnson devient, au Conseil du Trésor, l'interlocuteur des syndiqués du secteur public. M. Bourassa remplace un élève de l'empire Provigo pas un élève de l'empire Power corporation. M. Johnson perdra de la visibilité politique dans l'échange.

M. Gil Rémillard obtient une belle promotion en ajoutant la Justice à ses responsabilités aux Affaires intergouvernementales canadiennes. Maintenant Montréalais, il pourra voir de près au feuillis du milieu judiciaire de la métropole et il n'aura plus à porter le ridicule des nominations d'un Emile Genest à Los Angeles ou des amis de M. Bourassa, comme les journalistes Jacques Bouchard, à Paris, ou Maurice Girard, à New York.

Par ailleurs, M. Rémillard ajoutera peut-être un peu de crédibilité au gouvernement devant les francophones quant à l'application de la loi 101.

M. Pierre MacDonald déménage à l'Industrie, Commerce et Développement technologique. Rien à redire.

Le ministre des Communications, M. Richard French, est bien préparé, par sa formation personnelle, pour le second tour au Développement technologique.

M. André Vallerand, un inconnu pour à peu près tous les Québécois, le demeurera comme ministre délégué aux Affaires internationales. M. Bourassa a décidé de sous-utiliser depuis 1985 un de ceux qu'il présentait pourtant comme une de ses vedettes économiques durant la campagne électorale. Il doit avoir ses raisons...

Le remaniement devait se limiter là.

LE SOLEIL est à l'origine des autres changements. Après la publication, samedi dernier, des intentions de remaniement de M. Bourassa, le ministre du Travail et de la Sécurité du revenu, M. Pierre Paradis, a vivement réagi auprès du premier ministre, lui rappelant sa volonté d'obtenir de nouvelles responsabilités. Mercredi après-midi, M. Bourassa lui a alors offert les Affaires municipales et celui-ci a accepté quelques heures plus tard, en début de soirée.

M. André Bourbeau était, de son côté, à couteaux tirés avec les autorités municipales partout sur le territoire; Pierre Paradis, politicien jusqu'au bout des ongles, pourrait y être utile avant les élections générales. (Toujours animé de l'ambition de devenir un jour chef de son parti, M. Paradis a sûrement vu aussi l'opportunité de se construire le réseau d'appuis qu'il n'avait pas en 1983 pour affronter M. Bourassa dans une course au leadership.)

M. Bourassa a échangé la Main-d'oeuvre (et la controversée réforme de l'aide sociale) pour les Affaires municipales. Il restait le Travail. M. Bourassa avait sous la main un Yves Séguin, très bien coté au bunker et encore vierge vis-à-vis les organisations syndicales.

Le premier ministre a encore sur les bras le problème de faire accéder des recrues impatientes au conseil des ministres. Il n'a pas réussi à convaincre des vétérans comme Mme Lise Bacon ou MM. Gérard-D. Lévesque et Claude Ryan de faire de la place pour les jeunes loups et il tolère les difficultés qu'éprouvent Mme Thérèse Lavoie-Roux à diriger les Affaires sociales ou Louise Robic, à comprendre les enjeux majeurs d'une politique d'immigration.

Son remaniement est important mais pas très courageux.

En avance sur la grève prévue pour lundi

Des téléphonistes de Bell débraient au pays

♦ TORONTO (PC) — Un certain nombre de téléphonistes et de techniciens de Bell Canada ont débrayé dans plusieurs villes au Canada, hier, prenant de l'avance sur le déclenchement de leur grève prévue pour lundi.

C'est ce jour-là qu'environ 19,500 travailleurs de la compagnie doivent abandonner leurs postes dans le centre du pays.

C'est la première grève en près de huit ans des téléphonistes, et on s'attend à ce qu'elle ralentisse les services d'assistance-annuaire et ceux qui sont offerts aux personnes sourdes, de même que les installa-

tions et les réparations au Québec, en Ontario et dans certains secteurs des Territoires du Nord-Ouest.

Même si le syndicat a depuis le 23 juin le droit de déclencher une grève légale, les leaders du Syndicat des travailleurs en communication et en électricité avaient décidé de tenir bon jusqu'à lundi, dans l'espoir de conclure une entente.

Mais les 350 syndiqués de Windsor ont préféré ne pas écouter leurs dirigeants et sont sortis dans la rue tôt hier matin, perturbant le service téléphonique pour 180,000 consommateurs.

Un peu plus tard le même jour, des syndiqués de plusieurs villes d'Ontario leur ont emboité le pas.

À Ottawa, où les deux parties se sont rencontrées hier dans une ultime tentative pour éviter la grève générale, un porte-parole syndical a expliqué que le sentiment de frustration était « tout simplement trop fort » et les négociations ont été rompues vers 17h.

En dépit du fait qu'une entente de principe a été conclue en avril, elle a été rejetée par 51.3 pour 100 des 14,560 travailleurs à s'être prononcé sur l'offre. Depuis, il n'y a pas

eu d'autres pourparlers entre les négociateurs du syndicat et ceux de la partie patronale que ceux qui ont échoué hier.

Le syndicat est sans contrat de travail depuis juillet 1987.

Les enjeux du conflit concernent notamment la sécurité d'emploi, le

problème du travail temporaire et à temps partiel, que le syndicat veut limiter, ainsi que le régime de pension et la formule d'indexation. ●

Comité formé pour célébrer les 200 ans de la Révolution française

♦ (AFP) — Un comité d'une vingtaine de personnes a été formé, jeudi à Québec, dans le but de coordonner les diverses activités qui seront organisées en 1989 pour commémorer le bicentenaire de la Révolution française et de la Déclaration des droits de l'homme, a-t-on appris de source officielle.

Ce comité, formé à l'instigation de l'Association France-Québec, sera présidé par M. Louis Dussault, secrétaire général du Secrétariat permanent des peuples francophones (basé à Québec).

Plusieurs activités sont d'ores et déjà prévues avec, parmi elles, un colloque sur les droits de l'homme à l'université Laval, un congrès d'historiens canadiens et plusieurs expositions. ●

LES MEILLEURS JOAILLIERS QUÉBÉCOIS

CRÉATION MICHEL ALAIN FORGUES

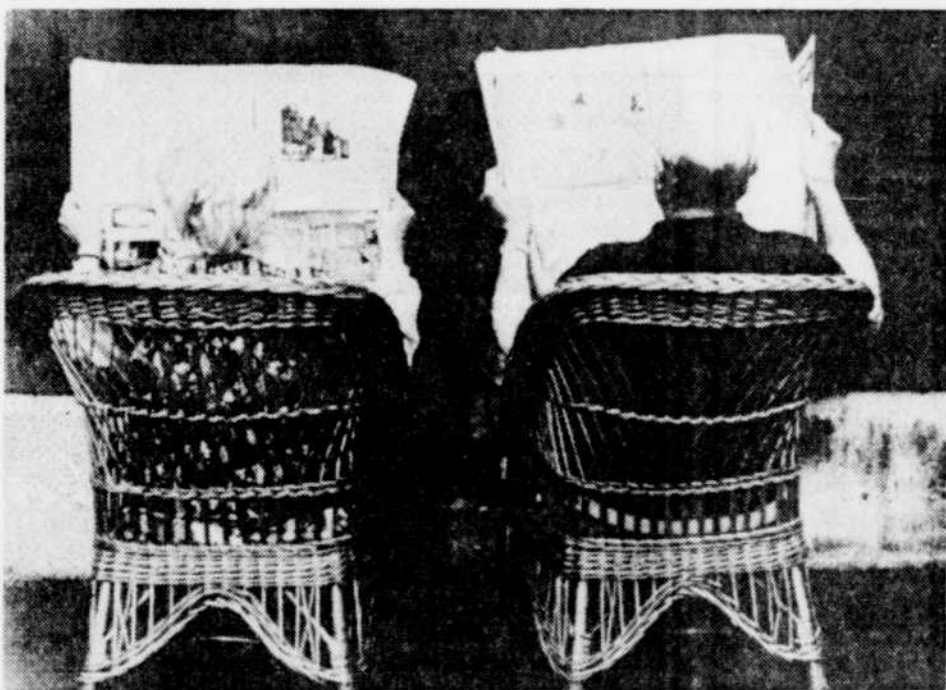
GALERIES DE BIJOUX Horlogerie

DUFOUR

2900, CHEMIN ST-LOUIS
PLACE ST-LOUIS DE FRANCE
STE-FOY (QUÉBEC) G1W 4R7
TEL.: (418) 651-2198

Message à nos abonnés

ENSOLEILLEZ LE QUOTIDIEN DES PERSONNES DÉMUNIES...



DONNEZ VOTRE SOLEIL

pour la période de vos vacances, plutôt que de suspendre votre abonnement.

Posez un geste humanitaire...

Ensoleillez le quotidien des personnes démunies, en donnant les exemplaires de votre journal.

LE SOLEIL FERA DE MÊME

En votre absence, une personne plus démunie que vous pourrait bénéficier de votre abonnement. Le Soleil acheminera un exemplaire gratuit, ainsi que le vôtre vers les hôpitaux, foyers pour personnes âgées, centres d'accueil, etc. Un geste positif qui fera bien des heureux!

Téléphonez-nous et nous nous occuperons de tout: 647-3333 ou 1-800-463-2362 de 7h00 à 17h30, du lundi au vendredi; de 8h00 à 12h00, les samedis et dimanches.

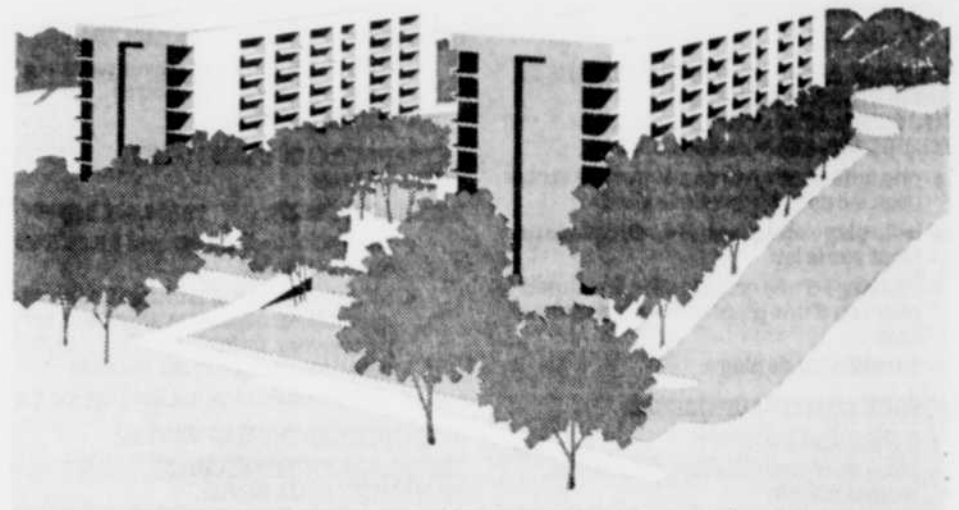
BONNES VACANCES ET MERCI!

**LE SOLEIL
UN GRAND JOURNAL**

RETRAITÉS
C'est justement le temps d'exiger.

**PHASE 1
complétée**

**PHASE 2
occupation
juillet 88**



**le manoir
MANRÈSE**

Venez visiter nos appartements modèles.

Heures d'ouverture:
du lundi au vendredi, de 10h à 17h;
samedi et dimanche, de 13h à 17h.

Bureau de location:
700, avenue Murray, Québec
Tél.: 683-6438



Ne faites pas subir le même sort à votre courrier!

Si vous déménagez bientôt, assurez-vous que votre courrier vous suive!

Les retards dans la livraison du courrier se produisent lorsque les gens déménagent sans donner leur nouvelle adresse et donc leur nouveau code postal à leurs correspondants.

Le code postal est le premier élément lu lors du traitement et de l'acheminement du courrier. S'il est erroné, votre courrier risque de subir des retards inutiles.

Évitez les retards!

Voici deux façons de vous assurer que votre courrier soit livré directement à votre nouvelle adresse.

- 1** Prenez des avis de changement d'adresse disponibles dans tous les comptoirs postaux. Postez-les tôt et donnez ainsi à vos correspondants votre nouvelle adresse sans oublier le code postal.
- 2** Avisez-nous de votre nouvelle adresse et de la date de votre déménagement. Moyennant certains frais, nous réacheminons automatiquement votre courrier à votre nouvelle adresse pendant quatre mois.

En suivant ces étapes, vous vous assurez que votre courrier vous suive.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES
Notre engagement: vous donner un meilleur service.

Les Tremblay envahissent la ville de la Baie

Depuis hier, il en arrive de partout à Ville de la Baie pour répondre à l'appel de Alexis « Picoté » Tremblay, venu féconder une lignée qui compte actuellement 180,000 en Amérique.

par Marcel COLLARD

Hier, Alexis les a accueillis à la « place du 150 » à Ville de la Baie. En soirée, c'était pour les Tremblay, la grande première du spectacle relatant la « fabuleuse histoire » des gens du pays.

Aujourd'hui, c'est la journée des Tremblay d'Amérique et à compter de 10h, à la « place du 150 » plusieurs Tremblay doivent prendre la parole, comme le président national, M. Noël Tremblay, le président régional, Gilles Tremblay et le président du comité organisateur Luc « Didier » Tremblay, en

plus du maire Nicol Tremblay, d'Alma, au nom des élus municipaux. On rendra hommage à Alexis qui a su donner l'exemple aux siens, avec une famille de 16 enfants.

Puis Alexis, réincarné par un personnage, invitera son clan « Picoté » à le suivre dans un défilé, suivi de toutes les autres branches de Tremblay, selon leur patronyme.

Ce patronyme, même si l'expression semble abusive, est une forme ancienne qu'ont empruntée les Tremblay, pour démêler les Jean, les Joseph et les autres. C'est à peu près l'équivalent d'un numéro d'assurance sociale, mais inspiré par des détails de familles, comme

le nom de l'ancêtre, celui de sa femme, d'une particularité ou de son métier. On en a recensé au moins 145.

Puis, à 13h15, Mario Tremblay sera proclamé au rang des ambassadeurs. Oui, c'est bien celui qui a fait une réputation très discutée au langage des Jeannois. En soirée, les Tremblay pourront se rassasier de viande d'agneau, de porc et de bœuf, à l'occasion d'un méchoui, dans le secteur de la Pulperie de Chicoutimi. Pendant ce temps, Jean « Abraham » Tremblay, champion régional des auditions du festival juste pour rire cuisinera une recette de Tremblay, à servir bien cuite.

LES PAVILLONS DU LAC ST-JOSEPH



LE SEUL ENSEMBLE DOMICILIAIRE DANS LA RÉGION DE QUÉBEC AVEC ACCÈS AU LAC ST-JOSEPH

- à 25 minutes de Québec
- à 3 minutes du Club de Golf du Lac St-Joseph
- à 5 minutes du Centre de ski de fond de Duchesnay

ENSEMBLE DE 28 MAISONS UNIFAMILIALES EN COPROPRIÉTÉ EN BORDURE DU LAC ST-JOSEPH AVEC ACCÈS À LA PLAGE PRIVÉE DU DOMAINE FOSSAMBAULT:

- pratique des sports nautiques sur le plus beau lac de la région de Québec
- belle plage sablonneuse de 600 pieds de front sur le lac
- remisage d'une embarcation à voile sur la plage ou d'une planche à voile dans une case
- surveillants de plage

MAISONS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE:

- 3 chambres à coucher
- pièce de séjour d'été fermée avec des moustiquaires
- terrasse de 300 pieds carrés à l'étage avec une vue sur le lac
- toutes les commodités d'une maison moderne: isolation supérieure, chauffage

électrique, deux salles de bains, entrées laveuse-sécheuse

- finition extérieure en bois traité nécessitant peu d'entretien

LES AVANTAGES D'UN CONDOMINIUM:

- frais d'entretien peu élevés partagés entre les 28 copropriétaires
- piscine chauffée

LA TRANQUILLITÉ D'UNE MAISON UNIFAMILIALE

PRIX ABORDABLES: 79 500,00\$ à 89 500,00\$

- possibilité de financement jusqu'à 90% du coût d'achat
- coût d'occupation minime: financement hypothécaire à taux avantageux, taxes peu élevées, frais d'entretien minimes, dépenses énergétiques réduites
- possibilité de location avec option d'achat

POUR INFORMATIONS ET VENTES:

MAISON MODÈLE OUVERTE SAMEDI ET DIMANCHE

Sur semaine 656-9943
Soir 656-9563
Maison modèle 875-4738 (fin de semaine)

Îlot St.Patrick

Les condos se vendent bien

Plus de 60 pour 100 des logements en copropriété (condos) du projet immobilier de l'îlot St. Patrick ont déjà trouvé acquéreurs. Les ventes représentent jusqu'à présent \$32 millions pour un parc immobilier évalué à \$50 millions.

par Louis-Guy LEMIEUX

C'est ce qu'a révélé, jeudi, M. Roland Tremblay, président de la maison de courtage Promo-Domi, en précisant que ces chiffres ne concernent que les 241 unités de condominium. La location des 192 unités supplémentaires de logement pour retraités et préretraités qui font partie du projet St. Patrick va elle aussi bon train, selon M. Tremblay.

Le courtier a confirmé que le constructeur compte livrer dès juillet 1989 les 192 unités de logement et une centaine de condos. L'ensemble sera terminé pour la fin de l'année 1989.

L'édifice à bureaux, coin Grande-Allée et de la Tour, qui a fait couler de l'encre jusqu'en cour supérieure, sera lui aussi terminé en décembre 1989, selon M. Tremblay. Promo-Domi est responsable de la location de ces espaces à bureaux. Selon le courtier, les condos de

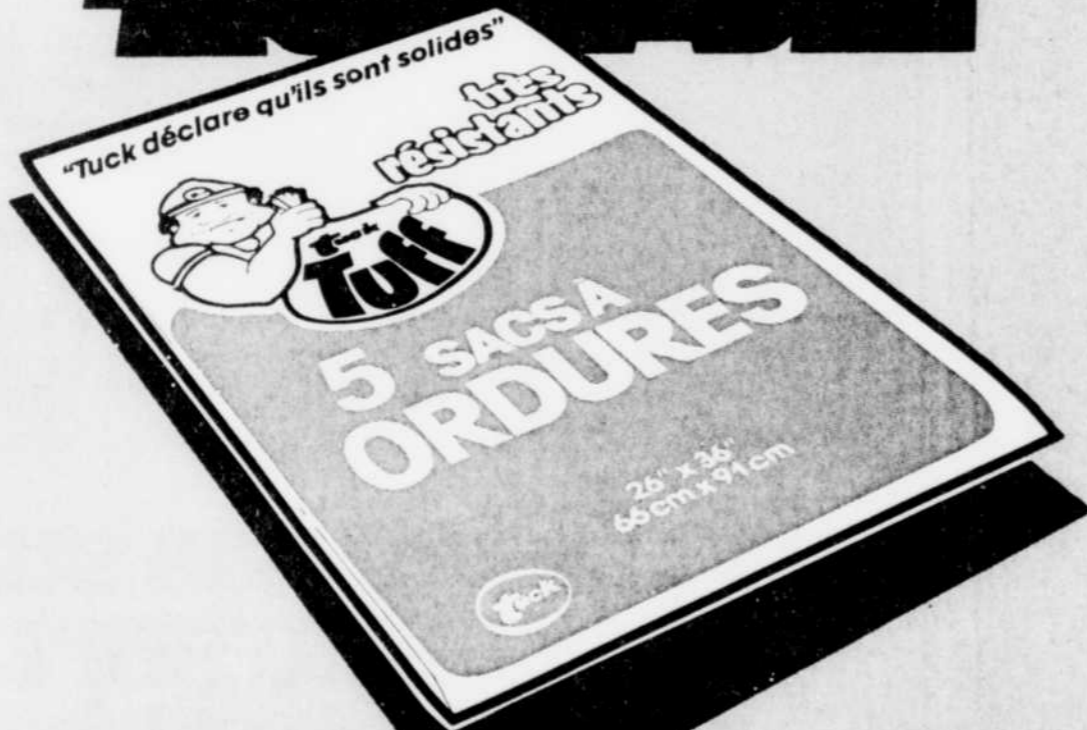
l'îlot St. Patrick se vendent en moyenne au prix de \$133,000. Ces unités résidentielles ont une superficie entre 1,000 et 1,500 pieds carrés. Certaines petites surfaces se sont vendues à \$70,000. Des acheteurs plus gourmands ont payé jusqu'à \$240,000.



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve
M. Roland Tremblay, président de la maison de courtage Promo-Domi.



PRIX INCROYABLE



19\$*

* Avec un plein de carburant (min. 25 L) Jusqu'à épuisement des stocks

Procurez-vous ce produit indispensable et de grande consommation à prix incroyable chaque fois que vous ferez le plein (min. 25 L) chez un détaillant Shell participant du Québec et des Maritimes.

Ça bouge avec Shell

LE SOLEIL

vous invite à participer en grand nombre à la 12e édition de

LA GALIPOTE

1-5-10 km

le dimanche 10 juillet 1988, sur les PLAINES D'ABRAHAM, QUÉBEC

HORAIRE:

- 8h00: Ouverture du secrétariat, Manège militaire
- 9h30: Départ du 1 km, près du Manège militaire
- 9h45: Départ du 5 km
- 10h30: Départ du 10 km Galipote (près de l'ancienne prison sur les Plaines)
- 12h15: Remise des médailles et des prix de participation

Inscription:

par la poste — date limite: 3 juillet

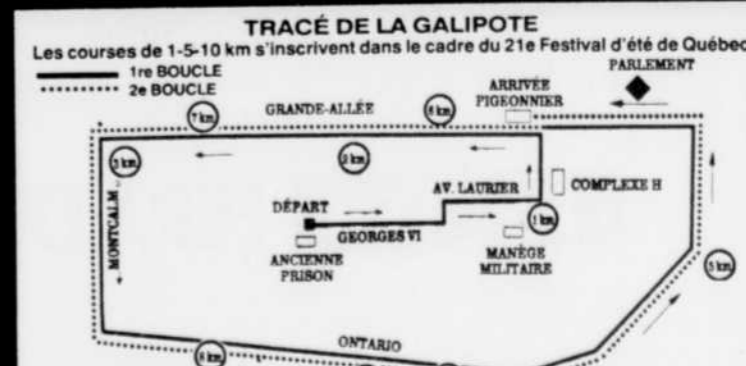
Coût:

5 km - 10 km: 5\$ — Sur place: 6\$ — 1 km: gratuit

RÉCOMPENSES

Bourses offertes par le restaurant Le Truc
10 km — 1er homme - femme: **100\$**
Médailles aux trois premiers de chaque catégorie

5 km et 10 km: 12 bourses d'entraînement de 25\$, attribuées parmi tous les participants.



Renseignements:

Raynald Marquis (418) 652-0887 — François Drouin (418) 623-3582

La Galipote... des courses à pied de 1-5-10 km qui s'inscrivent dans le cadre du 21e Festival d'été de Québec

Nous remercions
19 FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC 88



organisée par les régates

LE SOLEIL

Club de coureurs de fond de Québec



Reconstruction de l'église de Saint-François de l'île d'Orléans

Un comité mandaté pour amasser des fonds

♦ A la suite de l'incendie qui a détruit leur église au début de juin, les 500 paroissiens de Saint-François de l'île d'Orléans entendent tout mettre en oeuvre pour la reconstruire. Ils ont donc mis sur pied un comité qui verra à amasser les fonds nécessaires.

par **Gérald OUELLET**

Au cours d'une réunion organisée par le conseil de fabrique, les paroissiens ont décidé de s'adresser d'abord aux résidents actuels et passés, puis d'étendre le mouvement aux autres insulaires, aux défenseurs du patrimoine et des biens culturels et, éventuellement, aux touristes qui visitent l'île.

Au départ, le comité peut compter sur une somme de \$500,000 provenant des assurances. « Pour l'instant, on n'a pas fixé d'objectif précis, mais on espère la collaboration de tous, » a déclaré M. Roland Gosselin, vice-président de la fabrique.

Demande au MAC

Entre-temps, une demande officielle a été envoyée à la Direction générale du patrimoine du ministère des Affaires culturelles (MAC) afin que certaines mesures soient prises pour préserver les murs de l'édifice en ruine avant l'automne. Les paroissiens veulent ainsi éviter que les intempéries de l'hiver viennent jeter à terre les bases qui restent.

De son côté, le MAC est en train d'effectuer une étude sur la



Le Soleil, André Pichette

Une demande a été faite auprès de la Direction générale du patrimoine du ministère des Affaires culturelles afin que des mesures soient prises pour préserver les murs de l'église en ruine, avant l'automne.

possibilité de refaire les murs extérieurs de l'église historique.

Pertes inestimables

Même si l'église devait être construite ou reconstruite soit avec une architecture moderne ou ancienne, il n'en demeure pas moins qu'il sera difficile de remplacer les biens culturels et patrimoniaux disparus, parmi lesquels on retrouvait un crucifix en bois argenté, des chandeliers en bois décapé et argenté datant du XVIIIe siècle, des lustres de 1799 et qui constituaient des pièces de musée, en plus des bancs d'église, la chapelle de la

sacristie et le chemin couvert construits en 1878.

L'église de Saint-François n'avait subi aucune transformation majeure depuis sa construction en 1734, ce qui lui conférait un cachet historique et patrimonial, recherché et apprécié par les nombreux touristes-visiteurs de l'île d'Orléans.

Pour le moment, les 500 paroissiens peuvent toujours assister aux offices religieux au centre communautaire « Le Sillon », une ancienne école primaire située à proximité de leur petite église incendiée. ♦

Côte-de-Beaupré: le centre d'interprétation ouvert au public

♦ Le centre d'interprétation de la Côte-de-Beaupré est maintenant ouvert au public depuis le début de juin et il le sera jusqu'à la fin août. Il est situé à Château-Richer dans les combles du Moulin du Petit-Pré.

par **Gérald OUELLET**

Ce lieu historique, subventionné par le ministère des Affaires culturelles (MAC) et géré en collaboration avec la Municipalité régionale de comté (MRC) de la Côte-de-Beaupré, constitue un grand livre ouvert sur l'histoire de la Côte et de ses habitants.

Le visiteur y apprend que la région fut l'une des premières à être colonisées au pays. Il peut aussi suivre l'évolution de notre histoire à l'aide de photos, objets et documents anciens. Une maquette lui fait revivre l'évolution du paysage et de l'activité humaine sur la Côte, de la période amérindienne jusqu'à nos jours.

Saison estivale

Pour la période estivale, le centre d'interprétation présente des tableaux peints par des artistes-peintres de Château-Richer, une

collection de luminaires du Musée de la civilisation et une exposition de photographies sur la flore de M. Guy Lelièvre et intitulée « Un bouquet de la Côte-de-Beaupré ».

Le centre est ouvert tous les jours, de 9h à 12h et de 13h à 17h. L'entrée est libre.

Groupes scolaires

Une autre dimension culturelle et éducative relève de la vocation du centre d'interprétation de la Côte-de-Beaupré. Il s'agit de faire découvrir aux jeunes d'âge scolaire, niveaux primaire et secondaire, l'histoire du patrimoine québécois, le vécu de leurs ancêtres. Ces élèves viennent principalement de la région de Québec, mais on en a reçu, l'an dernier, de Montréal.

Tous les groupes intéressés à visiter le centre peuvent le faire en réservant à l'avance. Ces visites se déroulent entre les mois d'octobre et juillet, soit durant l'année scolaire.

Enfin, le centre d'interprétation s'avère une source intarissable de renseignements sur l'histoire ancienne du Québec. L'an dernier, il a accueilli 16,000 visiteurs, entre juin et septembre. ♦

ne manquez pas...

GRATUIT

UNE BICYCLETTE MOTOCROSS*
OU
UNE BICYCLETTE 12 VITESSES**
A L'ACHAT DE PLUSIEURS ARTICLES EN MAGASIN EX.

UNE VALEUR DE
119\$*

C20 MOTOCROSS
Cadre métallique noir, fourche 21mm chromée, jantes en acier, pneus 20 x 2,125 noir, moyeux Perry 36 T à frein à contre-pédale, guidon métallique, pédales 1 pièce, bagues tendeurs.

UNE VALEUR DE
169\$**

RELAIS 12 VITESSES
Cadre homme 54 cm, cintre aluminium noir, fourche chromée, jantes pour homme, pneus acier, pneus gonflables 27 x 1 1/4, 75 PSI, de couleur chromée, 14 x 1/2, 28, pédales réglées.

Panasonic. BALADEUR AM/FM CASSETTE

- Retour automatique
- Correcteur graphique
- 5 bandes
- Microphone incorporé
- Métal/CRO/LOC/DISTANCE/LED
- Casque d'écoute ultra-léger

ENREGISTRE LES CASSETTES
199\$*

Panasonic. RADIO AM/FM DOUBLE CASSETTE, 5 HAUT-PARLEURS

- Un pour les ultra-graves
- Quatre à 2 voies
- Retour automatique
- Duplication rapide
- Micro incorporé
- Prise pour casque d'écoute

299\$*

* Un astérisque (*) représente le "motocross" et 2 astérisques (**) le 12 vitesses

2, RUE ST-JEAN 524-8431 Stationnement intérieur

La def de sol

840, BOUVIER 627-0840

le **PORTES OUVERTES**
tous les dimanches
5, 12, 19, 26 juin et 3 juillet

Manoir des Pins

ENFIN... À L'ANCIENNE-LORETTE
RÉSIDENCE POUR PRÉRETRAITÉS ET RETRAITÉS

Venez visiter nos appartements témoins et consulter nos personnes ressources: Mme Renée Sylvain-Murphy, directrice et Mme Huguette Gauvreau-Houde, conseillère.

- Immeuble neuf à l'épreuve du feu
- Insonorisation supérieure, ascenseur
- Porte-patio et balcon individuels
- Sécurité par vidéo, cloches d'appel dans chaque appartement
- Surveillance médicale 24 heures par jour
- 2 repas au choix, diététiste, service aux tables
- Cuisinière-frigo compacts dans chaque appartement
- Animation, loisirs, pastorale
- Buanderie gratuite

Tous ces services inclus, à compter de 700\$/mois

Bienvenue aux visiteurs!

BUREAUX ET LOCATION SUR PLACE:
1800, Notre-Dame, Ancienne-Lorette
7 jours/semaine, de 9h30 à 16h30, soir: sur rendez-vous
(418) 871-3646

CLASSIQUES ET ACTUELLES!

LES PERLES

30% DE RABAIS

TOUTES NOS PERLES D'EAU DOUCE ET PERLES DE CULTURE PLUS DE CHARMANTS BIJOUX À PERLES MABÉ

Voilà le bon moment de choisir le cadeau de la future mariée ou le présent des occasions spéciales, ou encore de vous faire enfin plaisir tout en économisant. Quelques articles sont des pièces uniques, les perles sont montées sur or 10 cts et 14 cts. Nos colliers mesurent de 41 à 76 cm. Les bagues sont en or 14 cts. Les pendentifs et boucles d'oreilles sont offerts dans une vaste gamme de modèles et de dessins. Les bracelets mesurent environ 18 cm. Les photos sont agrandies pour accentuer les détails des bijoux.
Ord. 175 à 2000\$

11,90 à 1400\$

Achat en magasin seulement. Le choix varie selon le magasin.
Bijoux de qualité, rayon 233

Le solde se termine le 2 juillet

Un mariage à votre goût, des cadeaux à vos goûts!

La solution? C'est la Baie qui vous l'offre: le Registre des mariés. Faites-nous part de vos idées et préférences et ensuite, suggérez à vos parents et amis de venir à la Baie au rayon de la porcelaine. Lors de votre inscription, nous vous donnerons un cadeau à titre gracieux. Ce service est offert sans frais.

la Baie se soucie de votre bonheur!

Marina de Lévis

Remblayage: Lincoln aura le dernier mot

♦ LEVIS-Le Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE) considère injustifiable la demande d'autorisation de la corporation Parc nautique Lévy (1984) Inc. de remblayer le fleuve Saint-Laurent pour des fins de stationnement et d'entreposage des bers. C'est toutefois le ministre de l'Environnement, Clifford Lincoln, qui aura le dernier mot à la lumière évidemment des recommandations du commissaire enquêteur Luc Ouimet.

décret du 21 décembre 1983 autorisant le projet tel que présenté par Parc nautique Lévy.

Pour le commissaire enquêteur Luc Ouimet, la politique de protection du littoral est indubitable. « L'empiètement du Saint-Laurent n'est acceptable qu'en tout dernier ressort et seulement s'il s'agit d'un besoin de première nécessité et que l'on est certain qu'il n'y a plus d'autre alternative », a expliqué M. Ouimet lors d'un entretien téléphonique. Dans le cas de Parc nautique Lévy, il y avait de toute évidence, selon le BAPE, d'autres alternatives. Selon l'organisme gouvernemental, « le promoteur a laissé passer des opportunités d'acquiescer des espaces terrestres ». On fait notamment allusion à un emplacement situé tout juste en face de la marina, où l'on entreposait les bers, et qui a été vendu pour \$300,000 à un promoteur immobilier. Le commodore de la marina, Fernand Poulin, a toujours soutenu que la corporation n'avait pas les reins assez solides pour compétitionner avec les promoteurs privés.

« Dans le cas qui nous intéresse », intervient Luc Ouimet, « il y a d'autre solution et ce que le rapport d'enquête dit c'est qu'avant de songer à développer la deuxième partie de la marina, la corporation devrait songer à aller acquiescer les espaces nécessaires pour ses besoins terrestres ».

Puisqu'elle n'a pas l'argent nécessaire pour procéder à l'acquisition des terrains, M. Ouimet s'interroge sur la façon dont le Parc nautique Lévy financera le dragage de la deuxième partie du bassin. « Une affaire de \$500,000 », précise le fonctionnaire.

« Chose certaine, une marina

de 300 places à quai n'est pas une nécessité absolue », affirme-t-il.

Le rapport du BAPE fait référence à la participation de l'État au financement de tels équipements. « Les corps publics pourraient difficilement utiliser les fonds publics pour développer un service de loisir assez dispendieux pour un nombre limité de personnes tout en favorisant par le fait même la détérioration du littoral par le remblayage ».

Recours juridiques

Autre constatation faite lors des

investigations du BAPE: le Parc nautique Lévy n'a pas respecté certaines conditions rattachées au décret de décembre 1983. A cette époque, deux organismes opposés au projet de port de refuge à Lévis, le Club des ornithologues du Québec et la Société linéenne du Québec, avaient retiré leur demande pour la tenue d'audiences publiques moyennant des garanties fermes du promoteur et du gouvernement.

blées », notons l'aménagement paysager du site et la construction d'une bordure d'enrochement le long du terrain remblayé en 1984. Le poste de distribution du carburant n'a été installé que trois ans après la date limite inscrite dans le décret. Le rapport du BAPE s'interroge d'ailleurs à savoir pourquoi le ministère de l'Environnement a-t-il toléré si longtemps ce non-respect de certaines conditions du décret.

En épluchant toutes les données de ce problème, l'enquête du

BAPE ouvre toutes les possibilités pour le gouvernement et pour les riverains d'envisager des recours juridiques contre l'association des plaisanciers. Selon la loi de la qualité de l'environnement, les pénalités peuvent aller jusqu'à la démolition d'un ouvrage et la remise du milieu dans son état initial.

Par ailleurs, le commissaire enquêteur croit que si le ministre Lincoln donne le feu vert au remblayage, des audiences publiques devront avoir lieu. ●

par Gilbert LEDUC

Rendu public jeudi, le rapport d'enquête du BAPE analyse, à la demande du ministre Lincoln, les besoins actuels et futurs de la marina de Lévis et décortique la requête de remplir le fleuve sur une superficie de 12,000 mètres carrés pour, en plus de l'ajout de places de stationnement et d'espaces de remisage des bers, aménager une capitainerie ainsi que divers équipements récréatifs (tennis, piscine, croquet, aires de repos).

Pour argumenter sa recommandation de ne pas autoriser un remblayage additionnel de la marina de Lévis, dont ses promoteurs veulent accélérer le développement en accroissant de 135 à 200 le nombre de quais d'amarrage, le BAPE se réfère à la politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables du ministère de l'Environnement et au non-respect, de la part de l'association des plaisanciers, d'engagements pris lors du

Pas appuyé à temps par la ville

Joint à son commerce, le commodore Fernand Poulin n'avait pas encore pris connaissance du contenu du rapport d'enquête d'une cinquantaine de pages. Loin d'avoir le moral dans les talons, le grand patron de la marina fait face à une situation, admet-il, que l'association des plaisanciers appréhendait. « Notre cause était politiquement difficile à défendre puisque nous n'avons pas eu l'appui de la ville de Lévis au début de nos démarches », estime le commodore.

En fait, la bénédiction des édiles est venue sur le tard. Comme tous les organismes consultés par le BAPE, (les ornithologues, la Société linéenne, la Fondation Echo-Logie et GIRAM), la ville de Lévis s'opposait elle aussi au remblayage du fleuve en raison du fait que le Parc nautique Lévy n'a pas fait ses devoirs concernant l'aménagement esthétique de son emplacement et le remisage des bers et des mats.

En mai dernier, les deux parties parvenaient à un accord mais le retrait de l'avis d'opposition de Lévis n'a pu être considéré par le BAPE, son mandat se terminant à la fin avril. Toutefois, le ministre Lincoln a été informé de la nouvelle position de la ville.

Fernand Poulin veut d'abord convoquer l'exécutif de la corporation avant d'élaborer une nouvelle stratégie. « On va d'abord prendre un peu de recul », indique-t-il. « Pour l'instant, on s'accommode très bien avec nos installations et nous ne sommes pas dans la misère », avoue le commodore en mentionnant que Parc nautique Lévy a investi tout près de \$300,000 sur le site depuis 1984. Il a d'ailleurs répété que l'organisation n'avait pas les moyens de s'acheter des terrains et que l'on comptait sur la municipalité pour l'aider à dénicher un endroit qui servirait à remiser les bers et ainsi à ne plus cacher le coup d'oeil des riverains. « Ecoutez, tous les propriétaires de bateaux ne sont pas des millionnaires », conclut-il. ●

<p>HONDA SELECT Le groupe</p>	<p>Lallier Sainte-Foy 687-2525</p>	<p>Auto Frank & Michel Boischatel 822-2252</p>	<p>E. G. Auto (1986) Inc. 833-2135 1-800-463-2286</p>
	<p>Lallier Charlesbourg 627-1010</p>	<p>L'Ami Michel de Thetford-Mines 1-338-3558 1-800-463-6310</p>	<p>Automobiles Donnacona ltée 694-0396</p>
	<p>Honda Degiro Montmagny 1-248-2133</p>	<p>Automobiles B.C.P. inc. Saint-Georges 1-228-5825</p>	<p>Dufour Honda La Malbaie 1-665-6432</p>

SUPER VENTE DU GROUPE SELECT HONDA

1988 CRX 3 PORTES 12 999\$
(transmission automatique + 600\$)
TRANSPORT ET PREPARATION INCLUS

1988 FAMILIALE 12 999\$
(transmission automatique + 800\$)
TRANSPORT ET PREPARATION INCLUS

FINANCEMENT BANCAIRE

40, route Kennedy, Lévis 833-2135 Ligne directe sans frais: 1-800-463-2286

MODÈLES DE GRANDS MANUFACTURIERS EN RÉCLAME!

30% DE RABAIS

SUZANNE · WONDERBRA · PLAYTEX
WARNER'S · VOGUE ET CALVIN KLEIN

<p>Suzanne n° 2119 pour un soutien total. Blanc ou beige. 34 à 38 B. C. Ord. 15,50 10,85 CH. 34 à 38 D. Ord. 16,50 11,55 CH. 36 à 38DD (beige seulement) Ord. 17,50 12,25 CH.</p>	<p>Suzanne n° 2157 à soutien moyen. Blanc ou beige. 34 à 38 B. C. Ord. 14,95 10,46 CH. 36 à 38 D. Ord. 15,95 11,16 CH.</p>	<p>Suzanne n° 2303 pigéonnant à armature flexible et bourrure amovible. Blanc ou beige. 34 à 36 A. B. C. Ord. 15,50 10,85 CH.</p>	<p>Suzanne n° 3620 à soutien total en tissu extensible dans les 2 sens. Beige. 34 à 40 B. 34 à 42 C. 36 à 44 D. Blanc. 36 à 40 B. 36 à 42 C. D. Bonnets B. C. ord. 14,95 10,46 CH. Bonnets D. ord. 15,95 11,16 CH.</p>	<p>Suzanne n° 2050 pour le sport soutenant bien et confortable. 34 à 36 A. B. C. Ord. 12,50 8,75 CH.</p>	<p>Suzanne n° 2209 moyennement rembourré pour une silhouette naturelle. Blanc ou beige. 34 à 38 A. B. Ord. 13,50 9,45 CH.</p>	<p>WonderBra n° 2615 à soutien total extensible dans les 2 sens. Blanc ou beige. 34 à 38 B. 34 à 40 C. Ord. 20,50 14,35 CH. 38 à 40 D. Ord. 21,50 15,05 CH.</p>
<p>WonderBra n° 4205 garni de dentelle. Blanc ou beige. 34 à 36 A. 34 à 38 B. C. Ord. 19,50 13,65 CH. 34 à 36 D. Ord. 20,50 14,35 CH.</p>	<p>WonderBra n° 2655 à soutien total. Blanc ou beige. 34 à 40 B. C. Ord. 19,50 13,65 CH. 36 à 40 D. Ord. 20,50 14,35 CH. 36 à 40 DD. Ord. 21,50 15,05 CH.</p>	<p>WonderBra n° 1675 à armature pour soutien léger. Blanc ou beige. 34 à 36 A. C. 34 à 38 B. Ord. 14,50 10,15 CH.</p>	<p>Playtex n° 722 18-heures sans coutures. Blanc ou beige. 36 à 38B. 36 à 42C. Ord. 25,50 17,85 CH. 36 à 42D. DD. Blanc seulement. Ord. 27,50 19,25 CH.</p>	<p>Playtex n° 394 Les Beautés. Cœur Crème sans coutures. Blanc ou beige. 34 à 38 B. C. Ord. 22\$ 15,40 CH.</p>	<p>Warner's n° 1006 Sizzles à armature. Ivoire ou moka. 34 à 36 A. B. C. D. Ord. 18\$ 12,60 CH.</p>	<p>Warner's n° 2540 à armature et bonnets moulés. Blanc ou beige. 34 à 38 B. C. Ord. 520 13,99 CH. 34 à 38 D. Ord. 21\$ 14,70 CH.</p>
<p>Vogue n° 1760 pour le sport, fraîche et confortable. Blanc ou beige. 34 à 38 B. C. D. Ord. 17\$ 11,90 CH.</p>	<p>Vogue n° 7210 "Intimates" à armature sans coutures. Blanc, beige. 34 à 38 B. C. Ord. 16,50 11,55 CH.</p>	<p>Culotte échancrée en coton n° 845. Coutures discrètes. Blanc. P.M.G. Ord. 3,50 2,99 CH.</p>	<p>Culotte en pur coton Pima n° 710. Blanc. P.M.G. Ord. 2,69 1,89 CH.</p>	<p>Bikini échancré en pur coton Pima n° 865. Blanc, rose ou champagne. P.M.G. Ord. 5\$ 2,09 CH.</p>	<p>Bikini ajusté en coton Pima n° 610. Blanc. P.M.G. Ord. 2,29 1,59 CH.</p>	<p>Les nouvelles classiques. Dessous mode en coton signés Calvin Klein. Culotte Rio à élastique signature. Blanc, mais, menthe, rose. P.M.G. Ord. 9\$ 6,29 CH. Maillot athlétique en coton coté aux épaules dégagées. Blanc, mais, menthe ou rose. P.M.G. Ord. 14\$ 9,79 CH.</p>

À ne pas manquer!
Passez voir les autres aubaines du cahier publicitaire.

LA MAISON FABULEUX SOUS LE D'ENTREPOS EN MAGASIN



Besoin d'un coup de main pour votre publicité?
Consultez votre représentant: **647-3435**
LE SOLEIL UN GRAND JOURNAL

On peut se fier à la Baie!

la Baie
• Québec et Sainte-Foy, lun. à mer., 9h30 à 17h30, jeu. et ven., 9h30 à 21h, sam., 9h à 17h
• La Capitale à Québec 627-5922 • Place Laurier à Sainte-Foy (mail sud-ouest) 627-5959

la **Baie**